

CR du CEVU 8 octobre 2010

Jean-Christophe Routier

Ordre du jour :

- approbation CR CEVU du 26 novembre 2010
- convention avec pôle-emploi
- label “stage” Université Lille Nord de France (PRES)
- Cadrage des stages hors cursus
- Label international

Approbation CR CEVU du 26 novembre 2010

approuvé à l’unanimité -1 abstention

Convention avec pôle-emploi

présentation par Martine Carette

objet de la convention (signée) :

- renforcer la connaissance du marché de l’emploi et mieux prendre en compte les besoins du monde économique.
- mettre en place un observatoire prospectif des besoins en qualification en relation avec les branches professionnelles.
- créer une “Cellule Vigilance Compétences Régionale” (CVCR), sorte d’observatoire régional des métiers.

Label “stage” Université Lille Nord de France (PRES)

présenté par Mireille Clerbout (BAIP)

Résultat d’un groupe de travail. Ne pas remplacer la convention de stage mais cadrer le suivi/encadrement du stage et la restitution. Uniformiser les suivis au niveau régional, sécuriser les conditions d’exercices des stages.

Label “3E” : Etudiant, Etablissement, Entreprise

Concerne également les stages recherche et les stages dans des collectivités locales. Il faut comprendre “entreprise” (du 3E) au sens large. Terme “entreprise”

Il est suggéré de compléter “Entreprise” par “Entreprise et organisme d’accueil”.

Sera proposé à la discussion aux autres partenaires.

Proposition (Philippe Rollet) également : modifier “établissement d’enseignement” par “établissement d’enseignement supérieur et de recherche”.

14 avis favorables - 0 contre - 0 abstention

Cadrage des stages hors cursus

présenté par Mireille Clerbout

précisions suite au décret du 25 août 2010.

Objectif : permettre des stages de réorientation, des stages d’insertion professionnelle. Pour des étudiants inscrits dans un cursus, pas d’extension “post-cursus”.

Lille 1, environ 300 stages libre.

Conforme au cadrage : encadrement : validation du sujet (pour réorientation par SUAIO, pour stage à objectif “expérience professionnelle” par le responsable de la formation), suivi et évaluation (rapport, rencontre avec tuteur d’accueil). Pas d’ECTS, mais si validation attribution d’une “Attestation d’Etudes Universitaires” (AEU) (similaire à ce qui se fait à Lyon 1).

Uniquement pour des étudiants inscrits dans une formation de Lille 1.

Cette attestation permet d’éviter la création artificielle d’UE (libre ou autres).

- Blandine Mortain : quel moyen pour suivre ? qui ? le SUAIO ? sinon aura-t-on les moyens humains de suivi.
- Jean Cosléou : délivrance de l'AEU, liée au diplôme ?
- Mireille Clerbout : non, ce n'est pas lié au diplôme.

vote sur le principe de délivrance de cette AEU pour les stages libres :
14 pour - 0 contre - 0 abstention

Label international

présenté par Jeannine Schaffier.

Les enseignants ont été formés pour permettre la délivrance de ce label.

Objectif : valoriser les compétences linguistiques, l'ouverture interculturelle et la mobilité internationale.

Ouvert aux étudiants de Lille 1 à partir de la L2.

Coordination par la maison des langues et le service des RI.

2 niveaux de label.

Texte modifié pour ne plus parler que de certification en "langue étrangère" au lieu de "langue étrangère européenne non maternelle".

14 pour - 0 contre - 0 abstention

Accords internationaux

Master en Chimie avec Université Oujda double diplôme en "master mention Chimie, spécialité Traitement des Eaux" de Lille 1 et "master spécialisé Chimie de l'eau" avec Oujda.
plus de 90% de compatibilité dans les enseignements (collègues marocains issus de Lille)

Unanimité

Master en Géographie avec Université Hanoi Master mention aménagement, urbanisme et développement des territoires.

Master en délocalisation.

Unanimité.